



*La Jarne*

**Réunion d'informations :**  
**Année scolaire**  
**2018-2019**

**Mardi 12 juin 2018**



*La Jarne*

## Sommaire

- Feuille de route année scolaire 2018 -2019
- Réorganisation du temps scolaire
- Les objectifs des accueils
- Les accueils périscolaires
- La pause méridienne
- Le mercredi matin
- Le centre de loisirs
- Règlement intérieur, rappel et modifications
- Nouvelles tarifications
- Des questions, des remarques ?



## Feuille de route année scolaire 2018-2019

### Projet Educatif Local

- ◆ **Évaluation** du PEL 2<sup>nd</sup> semestre 2018
- ◆ **Réécriture** du PEL 1<sup>er</sup> semestre 2019

### Poursuite de la mise en place du service enfance

- ◆ Mise en place d'une **direction unique** à l'ensemble des accueils (périscolaire, centre de loisirs et pause méridienne), suppléée d'un adjoint
- ◆ Développement des **actions de formation** pour le personnel communal
- ◆ Mise en place d'**outils de communication** auprès des familles





## Feuille de route année scolaire 2018-2019

### Pause Méridienne

- ✓ Volonté politique d'**améliorer la qualité d'accueil** en pause méridienne
- ✓ Augmentation du nombre d'**encadrants**
- ✓ Outil de transmission avec les familles
- ✓ Volonté d'ouvrir le restaurant scolaire aux **familles**

### Mercredi matin

- ✓ Maintien d'un **accueil le matin** uniquement avec possibilité de déjeuner
- ✓ **Tarif inférieur** à ceux du centre de loisirs
- ✓ Maintien du partenariat avec le **milieu associatif et sportif**
- ✓ Maintien d'un **parcours découverte**
- ? Nombre d'enfants accueillis
- ? Modalités d'accompagnement des communes (aide de l'Etat, contrainte d'encadrement)



La Jarne

## Réorganisation du temps scolaire

### École maternelle

Lundi- mardi-jeudi-vendredi

8h35 - 12h05

13h55 - 16h25

**FERMETURE D'UNE CLASSE**

### MAINTIEN

- du **décalage de 5 mn** des horaires des écoles pour faciliter les temps de transition
- des **matinées plus longues** pour favoriser le respect du rythme de l'enfant
- de la **diminution de la pause méridienne** pour les élèves de l'école maternelle

### École élémentaire

Lundi- mardi-jeudi-vendredi

8h30 - 12h00

14h00 - 16h30



# La Jannée

Encourager la découverte  
culturelle, artistique et sportive

Développer l'autonomie de l'enfant

## Les objectifs des accueils

Encourager le vivre  
ensemble

Favoriser les rencontres  
avec les partenaires locaux

Favoriser la connaissance de son  
territoire

Promouvoir le plaisir et  
le « rien faire »

...





## Les accueils périscolaires

### ACTIVITES ANIMEES PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES ET STAGIAIRES

#### ACCUEIL DU MATIN

7h30 – 8h35

- ◆ Temps adapté au réveil de chacun
- ◆ Cocooning
- ◆ Chants, dessins, lecture, jeux de société

Tarification  
inchangée

Aucun enfant ne sera accepté avant 7h30.



La Jarne

## Les accueils périscolaires

### ACTIVITES ANIMEES PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES ET STAGIAIRES

#### ACCUEIL DU SOIR 16h25 – 18h45

- ◆ Temps du goûter : autonomie des enfants dans le service
- ◆ Temps de décompression après une journée d'école
- ◆ Chants, dessins, lecture, jeux de société
- ◆ Ateliers périscolaires : couture, aide aux leçons, danses, jeux collectifs...
- ◆ Laisser la possibilité aux enfants « de ne rien faire »
- ◆ Moment propice à la rêverie et aux jeux d'imitations

Tarification  
inchangée

L'accueil périscolaire ferme à 18h45.





## La pause méridienne

# La Journée

Tarifcation  
inchangée

ACTIVITES ANIMEES PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES/STAGIAIRES, DES AGENTS POLYVALENTS  
INTERVENTIONS PONCTUELLES DE BENEVOLES ET D'INTERVENANTS

### Maternelle

12h05 - 13h55

◆ Un temps de repas (environ 1h)

◆ Education au goût

◆ Utilisation de légumes  
(autonomie des enfants)

◆ Temps d'échange et de partage

◆ Possibilité de se défouler ou de jouer  
calmement

◆ Propositions d'animations variées

◆ Sensibilisation au gaspillage et à  
la gestion des déchets

### Elémentaire

12h00 -14h00



Le coût de revient moyen de la pause méridienne pour les familles est de 2.53 €.  
Le coût de revient moyen de la pause méridienne pour la commune est de 8.60 €.



Tous les ans près de 6000 repas sont jetés



*La Journée*

**La journée du mercredi**

7h30 - 18h45

**MATINEE**

Départ des enfants à 12h

Accueil des enfants entre 7h30 et 9h

**MATINEE + REPAS**

Départ des enfants entre 13h15 et 13h30

**JOURNEE ENTIERE**

Départ des enfants entre 17h et 18h45

PLUSIEURS POSSIBILITES D'INSCRIPTION

- ◆ A l'année
- ◆ A la période (entre chaque vacance scolaire)
- ◆ Au mois (sous réserve de places disponibles)
- ◆ Ponctuellement (sous réserve de places disponibles)



## Le mercredi matin

# La Jannée

### ACTIVITES ANIMEES PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES ET/OU DES INTERVENANTS

Des  
parcours  
libres

- ◆ Activités au choix de l'enfant
- ◆ Thématiques variées
- ◆ Possibilité d'activités passerelles



1 mercredi par période sera  
**uniquement ouvert à la journée**  
*(date communiquée à l'avance)*

Des  
parcours  
découverte

- ◆ Inscription à la période
- ◆ Découverte d'activités diverses (sport, expression corporelle, projets fil rouge...)
- ◆ Afin de favoriser la découverte, le contenu du parcours ne serait pas diffusé lors de l'inscription.





## Le temps du repas les mercredis & vacances scolaires

Echange

Responsabilisation

Partage

Autonomie

Vie quotidienne

Détente

- ◆ Mise du couvert par les enfants
- ◆ Enfants et animateurs partagent le repas assis ensemble à table
- ◆ Les enfants se servent seuls (légumiers à disposition sur les tables)
- ◆ Plus de temps



## Les mercredis après midis & vacances scolaires

### ACTIVITES ANIMEES PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES ET STAGIAIRES

- ◆ Projet d'animation défini avec les enfants
- ◆ Sorties/visites programmées (généralement 1 par période)
- ◆ Temps de sieste pour les maternelles avec lever échelonné

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les périodes de vacances suivantes :

- AUTOMNE (2 semaines)
- NOEL (1 semaine) à confirmer
- HIVER (2 semaines)
- PRINTEMPS (2 semaines)
- JUILLET (4 semaines)
- AOUT (1 semaine fin du mois)

POSSIBILITE DE VEILLEES  
PENDANT LES GRANDES  
VACANCES



## Règlement intérieur, rappels et modifications

- ◆ **Respect** des horaires
- ◆ Mise en place d'un **outil de liaison** famille/accueils
- ◆ Possibilité d'inscription au périscolaire au jour le jour **jusqu'à 15h**
- ◆ Les enfants dont les familles ne se sont pas présentées à la fin du temps scolaire ne seront pas conduits au périscolaire sans y avoir été préalablement inscrits
- ◆ Sans désinscription, l'accueil sera **systématiquement facturé** sauf pour maladie (sous réserve de la fourniture d'un certificat sous 48h).





## Nouvelles tarifications

La Jarne

Mercredi & vacances (hors repas)			
Quotient Familial	mercredi matin	journée	semaine
1	1,00	2,51 =	10,30 =
2	3,00	6,83 =	26,73 =
3	4,00	9,19 =	36,53 =
4	4,90	10,80 ↓	43,20 ↓
5	5,50	12,00 ↓	48,00 ↓
6	6,25	13,50 ↓	54,00 ↓
7	7,00	15,10 ↓	60,40 ↓
Hors commune	10,00	22,50 ↓	90,00 ↓



*La Jannée*

**Des questions, des remarques ?**

**Mardi 12 juin 2018**